

VOUS AVEZ MOINS DE 25 ANS,  
VOUS ÊTES SALARIÉ OU ENFANT  
DE SALARIÉ, DECOUVREZ  
LES AVANTAGES **MOZAÏC**  
DU CRÉDIT AGRICOLE

## Nos Offres Spéciales Jeunes

- Vous avez entre 18 et 25 ans, le Crédit Agricole a tout prévu pour vous simplifier la vie de tous les jours et vous aider à gérer votre argent au quotidien en vous protégeant en cas d'imprévu... : opter pour le **Compte Service Mozaïc +**
- Une **carte Mozaïc M6** : une carte bancaire et le plein d'avantages.  
*Bénéficiez chaque mois des réductions sur des DVD, de la musique, des livres, des jeux, des articles High-tech ou de modes, de la restauration rapide, de la téléphonie, de l'accompagnement scolaire...*
- Une **Assurance Habitation « Spécial Jeunes »**
- Une **Assurance « Tous Mobiles »** :  
*En seul contrat, assurez tous vos appareils numériques portables (téléphone mobile, Smartphone, appareil photo numérique, lecteur audio, vidéo,...).*
- Des **offres de financement adaptées à vos besoins**. Profitez en toute sérénité de conditions très avantageuses.
  - > Prêt Mozaïc Projets
  - > Prêt Mozaïc Permis de conduire
  - > Prêt jeunes
  - > Prêt étudiant

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.

Pour en savoir plus,  
venez rencontrer l'un de  
nos conseillers en agence  
ou contactez-nous  
au 05 59 12 75 75<sup>(7)</sup>  
ou sur [www.lefil.com](http://www.lefil.com)

(7) Tarif selon votre opérateur

## FUTURS ou NOUVEAUX PARENTS ?

Nous vous réservons  
une offre complète  
vous vous accompagner  
dans ce moment important

## Notre Offre Spéciale Naissance

- > **15€ offerts** pour toute ouverture d'un **Livret A**
- > **Prêt Naissance** d'un montant maximum de 3 000€ au taux fixe de 1% sur une durée de 12 à 36 mois, frais de dossiers offerts, 20€ de parts sociales<sup>(8)</sup>
- > **Offre Prévoyance** : 6 mois de cotisation offerts sur un contrat de notre gamme prévoyance d'un montant minimum de 20 000€
- > Bénéficiez de 25% de remise la première année sur votre contrat **Garantie Accidents de la Vie** en adossement au Livret A, afin d'offrir une couverture à votre enfant 24h/24h, 7j/7j.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.

### <sup>(8)</sup> Exemple :

Pour un prêt personnel d'un montant de 3 000€ sur 36 mois. Vous rembourserez en 35 mensualités de 84,62€ et une dernière mensualité ajustée de 84,76€, au Taux Effectif Global Annuel (TAEG) fixe de 1,004%. Le coût total de votre crédit est de 46,46€ en intérêts, hors assurance facultative, frais de dossier offerts, souscription de 20€ de Parts Sociales, soit un montant total dû de 3 046,46€. Taux débiteur de 1,00%.

*En cas de souscription par l'emprunteur à l'assurance facultative, le coût mensuel standard de l'assurance « décès et perte totale et irréversible d'autonomie », facultative est de 1,95€ par mois pour un assuré de moins de 60 ans, couvert à 100% et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit. L'assurance facultative est souscrite auprès de CNP Assurances. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Offre valable jusqu'au 31/12/2011.*



PYRÉNÉES GASCOGNE

Banque • Assurance • Immobilier

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne  
société coopérative à capital variable - établissement de crédit agréé  
11 Boulevard du Président Kennedy BP 329 - 65003 TARBES cedex

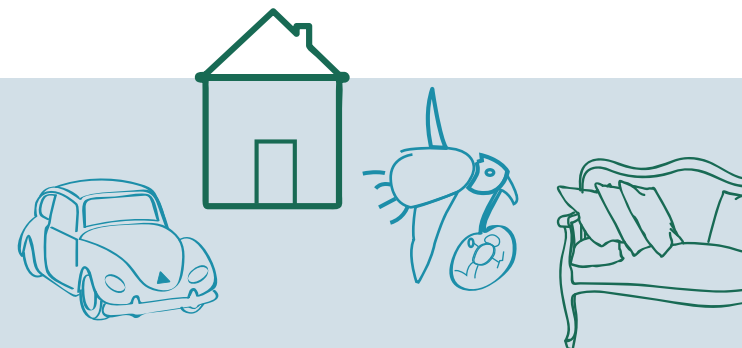
RCS Tarbes n°776 983 546

Société de courtage d'assurances immatriculée  
au registre des intermédiaires en assurances  
sous le n° 07 022 509.

Conditions  
à partir du  
15/03/2011

# OFFRES SPECIALES

## GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE VOTRE ENTREPRISE, C.E OU AMICALE ET LE CRÉDIT AGRICOLE



Vos projets nous tiennent à cœur...

Rencontrons-nous !



PYRÉNÉES GASCOGNE

Banque • Assurance • Immobilier

**Le financement  
de tous vos projets  
à des conditions  
préférentielles**

**de 1 000 €  
jusqu'à  
30 000 €**

**GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE  
VOTRE ENTREPRISE, C.E OU AMICALE  
ET LE CRÉDIT AGRICOLE**



**PYRÉNÉES GASCOGNE**

Banque • Assurance • Immobilier

**FRAIS  
DE DOSSIER  
OFFERTS**

- Une réponse immédiate et personnalisée
- Un montant et une durée de prêt adaptés à votre budget
- Pas d'obligation de changement de banque
- L'accompagnement d'un conseiller spécialisé

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

EXEMPLES de financement pour 10 000€ empruntés selon la durée  
(Conditions valables du 15/03/2011 au 30/06/2011)

Durée	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois	60 mois	EXEMPLE OFFRES PAC 60 mois	72 mois	84 mois
Mensualité hors assurance facultative	846,76€	432,25€	293,24€	225,92€	184,30€	183,44€	157,04€	137,29€
TAEG	3,00%	3,60%	3,60%	4,10%	4,10%	3,90%	4,20%	4,20%
Soit un taux débiteur fixe de	2,96%	3,55%	3,55%	3,55%	4,03%	3,84%	4,13%	4,13%
Frais de dossier	OFFERTS	OFFERTS	OFFERTS	OFFERTS	OFFERTS	OFFERTS	OFFERTS	OFFERTS
Coût total de votre crédit	161,07€	373,95€	556,73€	844,40€	1 058,06€	1 006,66€	1 307,24€	1 532,13€
Montant total dû	10 161,07€	10 373,95€	10 556,73€	10 844,40€	11 058,06€	11 006,66€	11 307,24€	11 532,13€

**« Un crédit qui assure »**

**Offre de prêt Auto  
+ Contrat assurance Auto  
ou avenant Pacifica**

(jusqu'à 3 mois offerts sur les nouveaux contrats uniquement)

**OFFRE PAC AUTO<sup>(4)</sup>  
-0,20%<sup>(6)</sup>**

à appliquer sur le barème ci-dessus quelque soit la durée lors de la souscription simultanée d'un crédit Auto et d'un contrat IARD Auto (nouveau contrat ou avenant)

**Offre de prêt Travaux  
+ Contrat assurance  
Garantie Accidents de la Vie Pacifica**

(2 mois offerts sur les nouveaux contrats uniquement)

**OFFRE PAC BRICOLAGE<sup>(5)</sup>  
-0,20%<sup>(6)</sup>**

à appliquer sur le barème ci-dessus quelque soit la durée lors de la souscription simultanée d'un crédit Travaux et d'un contrat IARD GAV (nouveau contrat)

*En cas de souscription par l'emprunteur à l'assurance facultative, le coût mensuel standard de l'assurance « décès et perte totale et irréversible d'autonomie », facultative est de 1,95€ par mois pour un assuré de moins de 60 ans, couvert à 100% et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit. L'assurance facultative est souscrite auprès de CNP Assurances. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Offre valable jusqu'au 31/12/2011.*

*Vos projets  
nous tiennent  
à cœur...*

*Rencontrons-nous !*

**POUR PROFITER DE CETTE OFFRE**

Venez rencontrer l'un de nos conseillers en agence, muni de...

- ✓ Votre avis d'imposition
- ✓ Le bordereau de convention complété par votre établissement
- ✓ Le justificatif d'achat (offre PAC Auto ou PAC Bricolage)

Si vous n'êtes pas client du Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, il n'est pas obligatoire de domicilier vos revenus :

Pièces complémentaires à fournir :

- ✓ Votre dernier bulletin de salaire
- ✓ Votre dernier relevé de compte
- ✓ Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité
- ✓ Un justificatif de domicile récent
- ✓ Un relevé d'identité bancaire

...ou de nous contacter  
au 05 59 12 75 75<sup>(7)</sup>

<sup>(7)</sup>Tarif selon votre opérateur

<sup>(4)</sup> Offre PAC AUTO : souscription simultanée d'un crédit Auto et d'un contrat assurance Auto ou d'un avenant auprès de Pacifica (Compagnie Assurance IARD du Crédit Agricole).

<sup>(5)</sup> Offre PAC BRICOLAGE : souscription simultanée d'un crédit Travaux et d'un contrat assurance Garantie des Accidents de la Vie auprès de Pacifica (Compagnie Assurance IARD du Crédit Agricole).

<sup>(6)</sup> Exemple : pour un prêt Auto ou Travaux de 10 000€ sur 60 mois, vous rembourserez 60 mensualités de 183,44€, frais de dossiers offerts ; le coût total du crédit est de 1 006,66€ ; TAEG (Taux Annuel Effectif Global) 3,90% taux fixe annuel hors assurances facultatives sous réserve d'acceptation du dossier. Conditions au 15 mars 2011, taux garantis jusqu'au 30 juin 2011.

Les contrats d'assurance sont proposés par Pacifica, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole S.A. Entreprise régie par le code des assurances. Société anonyme au capital de 136 363 050€ entièrement libéré. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75 015 Paris. 352 358 865 RCS Paris.